



## Informations destinées à la presse

### L'artisanat de la Grande Région défie la crise

**L'artisanat de la Grande Région pense être bien préparé pour l'avenir. Il demande cependant une amélioration des infrastructures de transport et la suppression d'obstacles administratifs à l'échelle nationale et transfrontalière.**

Sarrebruck. Dans le cadre d'une conférence de presse tenue à la Chambre des Métiers de la Sarre, les chambres des Métiers de la Grande Région (Chambre des Métiers de la Sarre, Chambre des Métiers du Luxembourg, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, Chambre des Métiers de Trèves) ont diffusé des informations sur l'évolution conjoncturelle actuelle dans le secteur artisanal de la Grande Région (GR).

« La crise n'a pas égarné les entreprises de la Grande Région en 2009. Les quatre régions ont connu une évolution négative au niveau des chiffres d'affaires et des effectifs ». C'est ainsi que Georg Brenner, gérant de la Chambre des Métiers, a esquissé la situation de départ lors de l'enquête sur la conjoncture réalisée au printemps 2010 auprès de quelque 7 000 entreprises artisanales de la Grande Région. Les impacts se font certes encore ressentir, mais le moral des artisans est remonté sensiblement au cours du premier trimestre 2010 dans certaines régions de l'espace Saar-Lor-Lux. Ainsi, la Sarre, le Luxembourg et le Département Moselle ont connu un léger redressement des chiffres d'affaires par rapport à 2009. L'évolution négative des carnets de commandes semble également être stoppée. Au printemps 2010, le secteur artisanal de Trèves semble être un peu plus sceptique quant à l'évolution des affaires. Les artisans sont moins nombreux que l'année passée à qualifier la situation de bonne ou satisfaisante et les chiffres d'affaires sont également inférieurs à ceux de l'année passée. Selon Brenner, on peut cependant parler d'une stabilisation sensible à l'échelle de la Grande Région.

L'évolution globale n'est pas restée sans impact sur le marché du travail artisanal, bien que l'on note des disparités selon les régions. En Sarre et en Moselle, le nombre des salariés a baissé en 2009 de 4,1 et 7,8 pour cent, alors que l'emploi a subi une légère hausse au Luxembourg et à Trèves. On constatera avec satisfaction que la majorité des entreprises ont réussi à maintenir leurs effectifs à un niveau constant au premier trimestre. Les sous-traitants du secteur artisanal, qui ont particulièrement souffert de l'effondrement de la demande dans le secteur industriel, ont été contraints de réduire sensiblement leurs effectifs.

Malgré la récession économique qui a sévi en 2009, on ne peut parler d'un effondrement de la conjoncture dans le secteur artisanal. Globalement, l'artisanat de la Grande Région a connu une évolution économique plus positive que d'autres secteurs économiques et a ainsi contribué à stabiliser l'économie dans son ensemble.

Les attentes pour l'avenir sont pour l'essentiel empreintes de confiance. Ainsi, au printemps, seule une entreprise artisanale sur cinq en Sarre estimait que sa situation allait se détériorer. Un tiers des entreprises partageait cet avis en 2009. Dans le Département Moselle également, le secteur artisanal est assez confiant en regard des indices positifs laissant prévoir un redressement économique dans le monde entier. A Trèves, les entreprises artisanales sont également plutôt optimistes quant à l'avenir. 74,7% des entreprises interrogées estiment que les affaires évolueront positivement.

L'artisanat luxembourgeois est un peu plus réservé. Ici, la Chambre craint que l'essor économique global se fasse encore attendre et doute que le Luxembourg puisse atteindre à nouveau les taux de croissance très élevés connus par le passé en regard des modifications structurelles profondes survenues dans la région.

### **L'artisanat dans la Grande Région**

Avec quelque 165 000 petites et moyennes entreprises et un chiffre d'affaires global estimé à environ 30 milliards d'euros, l'artisanat est un des piliers de l'économie de la Grande Région. Environ 780 000 salariés travaillent dans le secteur artisanal. Presque 48 000 apprentis bénéficient d'une formation qualifiée dans les entreprises artisanales de la GR. Depuis 2005, le nombre d'entreprises a augmenté de 5,6 pour cent dans le secteur artisanal de la GR. L'emploi a également connu une hausse de 3,6 pour cent. Le nombre total de jeunes en formation dans l'artisanat a augmenté de 5,5 pour cent depuis 2005.

La comparaison de l'évolution entre 2008 et 2009 fait ressortir les impacts de la crise : les effectifs sont en régression en Sarre (- 4,1 pour cent) et en Moselle (- 7,8 pour cent). A l'opposé, le nombre des salariés a augmenté de 3,1 pour cent au Luxembourg en 2009. On relève également une faible hausse à Trèves (0,1 %). Alors que le Département Moselle accuse une tendance négative au niveau des entreprises artisanales (- 4 pour cent), les taux de croissance dans l'artisanat à Trèves, en Sarre et au Luxembourg connaissent un certain dynamisme malgré la crise.

### **Approches en matière de politique économique et revendications**

La principale approche suivie dans la GR pour surmonter la crise passe par une consolidation des budgets. Les Chambres des Métiers se félicitent des mesures prévues et soutiennent les efforts faits pour consolider les budgets publics. Avec toutefois une restriction : aucune économie ne doit être faite sur les investissements dans les infrastructures et les mesures prises pour

stimuler l'économie. Dans le cadre de la formation également, un pourcentage élevé du « rendement démographique » doit rester dans le système.

Les Chambres des Métiers rejettent toute augmentation des impôts, notamment de la taxe sur la valeur ajoutée, et d'autres redevances publiques telles que les cotisations à la sécurité sociale, ceci pouvant se traduire par un affaiblissement sensible de la demande et une hausse du travail au noir.

Les Chambres des Métiers soulignent depuis longtemps déjà la nécessité de supprimer les obstacles administratifs à l'échelle nationale et transfrontalière. Ces obstacles pèsent notamment sur les petites et moyennes entreprises qui travaillent de part et d'autre de la frontière. Bien que la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux soit ancrée dans le Traité de l'UE, les échanges économiques transfrontaliers sont régulièrement perturbés par des obstacles et barrières bureaucratiques. Les Chambres des Métiers de la GR demandent pour cette raison la suppression rapide des obstacles administratifs et de la « jungle » bureaucratique.

L'artisanat joue également un rôle clé dans la mise en œuvre de mesures environnementales et énergétiques. Il est l'interlocuteur compétent des consommateurs, des entrepreneurs et de l'Etat dès lors qu'il s'agit de l'économie d'énergie, de l'utilisation de matériaux de construction écologiques ou de la gestion de vieux matériaux dangereux pour l'environnement. Les Chambres voient ici un marché important pour l'artisanat.

L'innovation et le transfert technologique sont également prioritaires. Il s'impose de mieux exploiter le potentiel d'innovation dans les entreprises en coopération avec les établissements d'enseignement supérieur. Les contacts entre l'artisanat et le secteur scientifique doivent être intensifiés et le savoir-faire existant dans l'enseignement supérieur transféré vers les entreprises. En contrepartie, les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre l'accent sur les compétences clés requises dans le secteur de l'artisanat.

Des critiques sont également exprimées à l'égard de la politique de formation scolaire et professionnelle dans la Grande Région. Il est indispensable que les connaissances économiques fondamentales soient ancrées dans les programmes des écoles d'enseignement général. Par ailleurs, il s'impose d'améliorer les compétences linguistiques, en particulier dans la Grande Région ; le bilinguisme (français-allemand) devrait être quelque chose de tout naturel.

La politique des transports doit également faire preuve d'un plus grand dynamisme. De l'avis des Chambres, il convient d'éliminer les obstacles existant dans les infrastructures routières de la GR et qui, si aucune mesure politique n'est prise, ne feront que s'aggraver et peuvent provoquer une paralysie du trafic à certains endroits.

Les Chambres des Métiers saluent expressément le fait que les autorités de la GR renforcent leur coopération dans le domaine de la planification régionale et de la gestion des surfaces commerciales afin de tenir compte des besoins des entreprises, et tout particulièrement des entreprises artisanales. Les surfaces doivent être d'un prix abordable et bien raccordées au réseau routier et ferroviaire. Les exigences des entreprises artisanales en matière de taille des terrains et de parcellement doivent être prises en compte.

### **Perspectives**

Après la régression sensible de la performance économique au cours de l'année passée, de nombreux indices laissent penser que l'économie redémarre dans la Grande Région. Les gouvernements doivent à présent rechercher des solutions permettant de concilier promotion économique et consolidation des budgets publics. Pour ce faire, il s'impose d'améliorer les conditions générales des petites et moyennes entreprises par une politique économique stimulant la croissance. Les entreprises artisanales notamment ont besoin de telles conditions pour continuer à être un facteur de stabilisation économique.

Par ailleurs, il est indispensable de mettre au point des approches efficaces pour maîtriser l'endettement considérable des Etats et consolider les budgets publics ; ceci notamment en vue d'assurer la stabilité de notre monnaie commune.

Sarrebruck, le 24 juin 2010

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'adresse suivante :

Handwerkskammer des Saarlandes (Chambre des Métiers de la Sarre)

Bureau de relations publiques

Directeur : Dietmar Henle

Tél. : +49(0)681/58 09 114

Fax : +49(0)681/5809 222 114

Courriel : [d.henle@hwk-saarland.de](mailto:d.henle@hwk-saarland.de)